



# Compressor Oil 68

## Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2020/878  
Date d'émission: 6-10-2010 Date de révision: 27-10-2021 Remplace la fiche: 9-9-2021 version: 6.0

### RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

#### 1.1. Identificateur de produit

Forme du produit : Mélange  
Nom du produit : Compressor Oil 68  
Code du produit : 48000C  
Type de produit : Autres huiles de moteur, de boîte de vitesses et de lubrification.  
Groupe de produits : Mélange

#### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

##### 1.2.1. Utilisations identifiées pertinentes

Catégorie d'usage principal : Utilisation professionnelle, Utilisation par les consommateurs  
Spec. d'usage industriel/professionnel : Utilisation non dispersive  
Utilisé dans des systèmes clos  
Utilisation de la substance/mélange : Produits de nettoyage pour voitures  
Catégorie fonction ou usage : Lubrifiants et additifs

##### 1.2.2. Utilisations déconseillées

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

MPM International Oil Company  
Cyclotronweg 1  
2629 HN Delft Delft - Nederland  
T +31 (0)15 2514030  
[support@mpmoil.nl](mailto:support@mpmoil.nl) - [www.mpmoil.com](http://www.mpmoil.com)

#### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'urgence : +31 (0)15 2514030 (08.00 - 17.00 GMT+1)

Pays	Organisme/Société	Adresse	Numéro d'urgence	Commentaire
Belgique	Centre Anti-Poisons/Antigifcentrum c/o Hôpital Militaire Reine Astrid	Rue Bruyn 1 1120 Bruxelles/Brussel	+32 70 245 245	Toutes les questions urgentes concernant une intoxication: 070 245 245 (gratuit, 24/7), si pas accessible 02 264 96 30 (tarif normal)
France	Centre Antipoison et de Toxicovigilance de Angers C.H.U	4, rue Larrey 49033 Angers Cedex 9	+33 2 41 48 21 21	

### RUBRIQUE 2: Identification des dangers

#### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

##### Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Dangereux pour le milieu aquatique — Danger chronique, catégorie 3 H412

Texte intégral des mentions H : voir rubrique 16

##### Effets néfastes physicochimiques, pour la santé humaine et pour l'environnement

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### 2.2. Éléments d'étiquetage

##### Étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Mention d'avertissement (CLP) : -  
Mentions de danger (CLP) : H412 - Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.  
Conseils de prudence (CLP) : P102 - Tenir hors de portée des enfants.  
P273 - Éviter le rejet dans l'environnement.  
P501 - Éliminer Le contenu et le récipient dans un centre de collecte de déchets dangereux ou spéciaux, conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et/ou internationale.  
Phrases EUH : EUH208 - Contient Arylamine. Peut produire une réaction allergique.

#### 2.3. Autres dangers

Pas d'informations complémentaires disponibles

# Compressor Oil 68

## Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2020/878

### RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

#### 3.1. Substances

Non applicable

#### 3.2. Mélanges

Remarques : Huile minérale hautement raffinée, contient <3% (p / p) d'extrait de DMSO, selon IP346

Nom	Identificateur de produit	%	Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]
Naphta solvant (pétrole), aromatique lourd	(N° CAS) 64742-94-5 (N° CE) 265-198-5 (N° Index) 649-424-00-3 (N° REACH) 01-2119510128-50	≥ 0,1 – ≤ 0,99	STOT SE 3, H336 Asp. Tox. 1, H304 Aquatic Chronic 2, H411
Alkylphenol (2,6-di-tert-butylphenol)	(N° CAS) 128-39-2 (N° CE) 204-884-0 (N° REACH) 01-2119490822-33	≥ 0,1 – ≤ 0,49	Skin Irrit. 2, H315 Aquatic Acute 1, H400 Aquatic Chronic 1, H410
Arylamine	(N° CAS) 90-30-2 (N° CE) 201-983-0	≥ 0,1 – ≤ 0,24	Acute Tox. 4 (Oral), H302 Skin Sens. 1, H317 STOT RE 2, H373 Aquatic Acute 1, H400 Aquatic Chronic 1, H410
Naphtalène	(N° CAS) 91-20-3 (N° CE) 202-049-5 (N° Index) 601-052-00-2	≥ 0,1 – ≤ 0,24	Acute Tox. 4 (Oral), H302 Carc. 2, H351 Aquatic Acute 1, H400 Aquatic Chronic 1, H410

Texte intégral des mentions H et EUH : voir rubrique 16

### RUBRIQUE 4: Premiers secours

#### 4.1. Description des premiers secours

Après inhalation : Pas nécessaire.  
Après contact avec la peau : Laver la peau avec de l'eau savonneuse.  
Après contact oculaire : En cas de contact avec les yeux, rincer immédiatement à l'eau claire durant 10-15 minutes.  
Après ingestion : NE PAS faire vomir. Rincer la bouche à l'eau. Consulter immédiatement un médecin.

#### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Après inhalation : Non considéré comme dangereux à l'inhalation dans des conditions normales d'utilisation.  
Après contact avec la peau : Non considéré comme particulièrement dangereux au contact de la peau dans des conditions normales d'utilisation.  
Après contact oculaire : Non considéré comme particulièrement dangereux pour les yeux dans des conditions normales d'utilisation.  
Après ingestion : Non considéré comme particulièrement dangereux à l'ingestion dans des conditions normales d'utilisation.

#### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas d'informations complémentaires disponibles

### RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

#### 5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés : Eau pulvérisée, poudre, mousse et CO<sub>2</sub>.  
Agents d'extinction non appropriés : Ne pas utiliser un fort courant d'eau.

#### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### 5.3. Conseils aux pompiers

Mesures de précaution contre l'incendie : Soyez prudent lors du combat de tout incendie de produits chimiques.  
Instructions de lutte contre l'incendie : Refroidir les conteneurs exposés par pulvérisation ou brouillard d'eau.  
Protection en cas d'incendie : Ne pas pénétrer dans la zone de feu sans équipement de protection, y compris une protection respiratoire.

### RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

#### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

##### 6.1.1. Pour les non-secouristes

Équipement de protection : Porter un vêtement de protection et des gants appropriés.

##### 6.1.2. Pour les secouristes

Équipement de protection : Porter un vêtement de protection et des gants appropriés.

# Compressor Oil 68

## Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2020/878

### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Eviter la pénétration dans les égouts et les eaux potables. Avertir les autorités si le produit pénètre dans les égouts ou dans les eaux du domaine public.

### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Pour la rétention : Contenir la matière déversée en l'endiguant ou à l'aide de matières absorbantes de façon à empêcher l'écoulement dans les égouts ou les cours d'eau.

Procédés de nettoyage : Détergent. Nettoyer dès que possible tout épandage, en le récoltant au moyen d'un produit absorbant.

Autres informations : Les épandages peuvent être glissants. Utiliser des récipients de rejet adéquats.

### 6.4. Référence à d'autres rubriques

Pas d'informations complémentaires disponibles

## RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Dangers supplémentaires lors du traitement : Eviter toute exposition inutile. Une ventilation générale et extractive du local est habituellement requise.

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger : Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

Température de manipulation : < 40 °C

Mesures d'hygiène : Se laver les mains et toute autre zone exposée avec un savon doux et de l'eau, avant de manger, de boire, de fumer, et avant de quitter le travail.

### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Mesures techniques : Stocker dans un récipient fermé.

Température de stockage : ≤ 40 °C

Lieu de stockage : Conserver dans un endroit sec et bien ventilé.

### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pas d'informations complémentaires disponibles

## RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1. Paramètres de contrôle

#### Naphta solvant (pétrole), aromatique lourd (64742-94-5)

UE	IOELV TWA (mg/m <sup>3</sup> )	500 mg/m <sup>3</sup>
Allemagne	Notes	

#### Naphtalène (91-20-3)

UE	Nom local	Naphthalene
UE	IOELV TWA (mg/m <sup>3</sup> )	30 mg/m <sup>3</sup>
UE	IOELV TWA (ppm)	10 ppm
UE	Notes	(Year of adoption 2010)
Belgique	Nom local	Naphtalène # Naftaleen
Belgique	Limit value [mg/m <sup>3</sup> ]	50 mg/m <sup>3</sup>
Belgique	Limit value [ppm]	10 ppm
Belgique	Short time value [mg/m <sup>3</sup> ]	53 mg/m <sup>3</sup>
Belgique	Short time value [ppm]	15 ppm
Belgique	Classification additionnelle	D: la mention "D" signifie que la résorption de l'agent, via la peau, les muqueuses ou les yeux, constitue une partie importante de l'exposition totale. Cette résorption peut se faire tant par contact direct que par présence de l'agent dans l'air. # D: de vermelding "D" betekent dat de opname van het agens via de huid, de slijmvliezen of de ogen een belangrijk deel van de totale blootstelling vormt. Deze opname kan het gevolg zijn van zowel direct contact als zijn aanwezigheid in de lucht.
Belgique	Référence réglementaire	Koninklijk besluit/Arrêté royal 21/01/2020
France	Nom local	Naphtalène
France	VME [mg/m <sup>3</sup> ]	50 mg/m <sup>3</sup>
France	VME [ppm]	10 ppm

# Compressor Oil 68

## Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2020/878

Naphtalène (91-20-3)		
France	Note (FR)	Valeurs recommandées/admises; substance classée cancérigène de catégorie 2
France	Référence réglementaire	Circulaire du Ministère du travail (réf.: INRS ED 984, 2016)
Allemagne	Notes	
Pays-Bas	Nom local	Naftaleen
Pays-Bas	Grenswaarde TGG 8H (mg/m <sup>3</sup> )	50 mg/m <sup>3</sup>
Pays-Bas	Grenswaarde TGG 15MIN (mg/m <sup>3</sup> )	80 mg/m <sup>3</sup>
Pays-Bas	Référence réglementaire	Arbeidsomstandighedenregeling 2020

Indications complémentaires : Sur la base de l'ACGIH TLV, une concentration de 5 mg/m<sup>3</sup> oilspray (TWA, 8 heures journée de travail) est recommandé

### 8.2. Contrôles de l'exposition

#### Equipement de protection individuelle:

Gants. Lunettes de sécurité.

Protection des mains:					
Gants de protection					
Type	matériel	Perméation	Epaisseur (mm)	Pénétration	Norme
Gants	Caoutchouc nitrile (NBR)	6 (> 480 minutes)	> 0,35		EN ISO 374

#### Protection oculaire:

Lunettes de sécurité

#### Protection de la peau et du corps:

Aucun vêtement spécial ou protection de la peau n'est recommandé dans les conditions normales d'utilisation

#### Protection des voies respiratoires:

Aucun équipement de protection respiratoire n'est requis dans des conditions normales d'utilisation prévue avec une ventilation adéquate

#### Symbole(s) de l'équipement de protection individuelle:



## RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	: Liquide
Aspect	: Liquide huileux.
Couleur	: Ambré.
Odeur	: Caractéristique.
Seuil olfactif	: Aucune donnée disponible
pH	: Aucune donnée disponible
Vitesse d'évaporation relative (l'acétate butylique=1)	: Aucune donnée disponible
Point de fusion	: Aucune donnée disponible
Point de congélation	: Aucune donnée disponible
Point d'ébullition	: Aucune donnée disponible
Point d'éclair	: > 220 °C @ ASTM D92
Température d'auto-inflammation	: Aucune donnée disponible
Température de décomposition	: Aucune donnée disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	: Aucune donnée disponible
Pression de vapeur	: Aucune donnée disponible
Densité relative de vapeur à 20 °C	: Aucune donnée disponible
Densité relative	: Aucune donnée disponible

# Compressor Oil 68

## Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2020/878

Densité	: 867 kg/m <sup>3</sup> @ 15°C
Solubilité	: Produit peu soluble, restant en surface des eaux.
Log Pow	: Aucune donnée disponible
Viscosité, cinématique	: 68 mm <sup>2</sup> /s @ 40°C
Viscosité, dynamique	: Aucune donnée disponible
Propriétés explosives	: Aucune donnée disponible
Propriétés comburantes	: Aucune donnée disponible
Limites d'explosivité	: Aucune donnée disponible

### 9.2. Autres informations

Pas d'informations complémentaires disponibles

## RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

### 10.1. Réactivité

Aucun(es) dans des conditions normales.

### 10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales d'emploi.

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Pas de réaction dangereuse connue dans les conditions normales d'emploi.

### 10.4. Conditions à éviter

Pas de flamme nue, pas d'étincelles et ne pas fumer.

### 10.5. Matières incompatibles

Agent oxydant puissant. Acides et bases.

### 10.6. Produits de décomposition dangereux

Aucun(es) dans des conditions normales.

## RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë (orale)	: Non classé
Toxicité aiguë (cutanée)	: Non classé
Toxicité aiguë (Inhalation)	: Non classé

#### Naphta solvant (pétrole), aromatique lourd (64742-94-5)

DL50 orale rat	> 5000 mg/kg
DL50 cutanée rat	> 2000 mg/kg de poids corporel
DL50 cutanée lapin	> 2000 mg/kg
CL50 Inhalation - Rat (Vapeurs)	> 5 mg/l/4h

#### Alkylphenol (2,6-di-tert-butylphenol) (128-39-2)

DL50 orale rat	> 5000 mg/kg de poids corporel
DL50 cutanée lapin	> 2000 mg/kg

#### Arylamine (90-30-2)

DL50 orale rat	≈ 1625 mg/kg de poids corporel
DL50 cutanée lapin	> 5000 mg/kg de poids corporel

#### Naphtalène (91-20-3)

DL50 orale rat	490 mg/kg
DL50 cutanée rat	5000 mg/kg
CL50 Inhalation - Rat	> 100 mg/l/4h

Corrosion cutanée/irritation cutanée	: Non classé
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	: Non classé
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	: Non classé
Mutagénicité sur les cellules germinales	: Non classé
Cancérogénicité	: Non classé
Toxicité pour la reproduction	: Non classé

# Compressor Oil 68

## Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2020/878

### Naphta solvant (pétrole), aromatique lourd (64742-94-5)

NOAEL (animal/mâle, F0/P)	35 mg/kg de poids corporel
NOAEL (animal/femelle, F0/P)	125 mg/kg de poids corporel

### Arylamine (90-30-2)

NOAEL (animal/mâle, F0/P)	< 40 mg/kg de poids corporel
NOAEL (animal/femelle, F0/P)	< 46 mg/kg de poids corporel

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) : Non classé

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée) : Non classé

### Naphta solvant (pétrole), aromatique lourd (64742-94-5)

LOAEC (inhalation, rat, vapeur, 90 jours)	4,71 mg/l air
NOAEC (inhalation, rat, vapeur, 90 jours)	2,355 mg/l air

### Alkylphenol (2,6-di-tert-butylphenol) (128-39-2)

NOAEL (oral, rat, 90 jours)	100 mg/kg de poids corporel
-----------------------------	-----------------------------

### Arylamine (90-30-2)

LOAEL (oral, rat, 90 jours)	20 mg/kg de poids corporel
NOAEL (oral, rat, 90 jours)	80 mg/kg de poids corporel

Danger par aspiration : Non classé

### Compressor Oil 68

Viscosité, cinématique	68 mm <sup>2</sup> /s @ 40°C
------------------------	------------------------------

## RUBRIQUE 12: Informations écologiques

### 12.1. Toxicité

Dangers pour le milieu aquatique, à court terme (aiguë) : Non classé

Dangers pour le milieu aquatique, à long terme (chronique) : Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

### Naphta solvant (pétrole), aromatique lourd (64742-94-5)

CL50 poisson 1	19 mg/l @Pimephales promelas static
CL50 poissons 2	45 mg/l @pimephales promelas flow through
CE50 Daphnie 1	0,95 mg/l @Daphnia magna
CE50 72h - Algues [1]	2,5 mg/l @Skeletonema Costatum

### Alkylphenol (2,6-di-tert-butylphenol) (128-39-2)

CL50 poisson 1	1,4 mg/l Pimephales promelas
CE50 72h - Algues [1]	3,6 mg/l Pseudokirchneriella subcapitata
CE50 72h - Algues [2]	1,4 mg/l Pseudokirchneriella subcapitata
CE50 96h - Algues [1]	3,9 mg/l Pseudokirchneriella subcapitata
CE50 96h - Algues [2]	1,2 mg/l Pseudokirchneriella subcapitata
LOEC (chronique)	0,086 mg/l Daphnia magna @21d
NOEC (chronique)	0,035 mg/l Daphnia magna @21d

# Compressor Oil 68

## Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2020/878

### Arylamine (90-30-2)

CL50 poisson 1	0,44 mg/l
LOEC (chronique)	0,1 mg/l

### Naphtalène (91-20-3)

CL50 poisson 1	0,5 mg/l
----------------	----------

### 12.2. Persistance et dégradabilité

#### Compressor Oil 68

Persistance et dégradabilité	Insoluble dans l'eau, donc très peu biodégradable.
------------------------------	--

### Naphta solvant (pétrole), aromatique lourd (64742-94-5)

Persistance et dégradabilité	Non facilement biodégradable.
------------------------------	-------------------------------

### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

#### Naphta solvant (pétrole), aromatique lourd (64742-94-5)

Facteur de bioconcentration (BCF REACH)	< 100
Log Pow	2,9 – 6,1

### 12.4. Mobilité dans le sol

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 12.6. Autres effets néfastes

Pas d'informations complémentaires disponibles

## RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

Indications complémentaires : Ce matériau et son conteneur doivent être éliminés de manière sûre, conformément à la législation locale.

## RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

En conformité avec: ADR / IMDG

ADR	IMDG
<b>14.1. Numéro ONU</b>	
Non applicable	Non applicable
<b>14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU</b>	
Non applicable	Non applicable
<b>14.3. Classe(s) de danger pour le transport</b>	
Non applicable	Non applicable
<b>14.4. Groupe d'emballage</b>	
Non applicable	Non applicable
<b>14.5. Dangers pour l'environnement</b>	
Dangereux pour l'environnement : Non	Dangereux pour l'environnement : Non Polluant marin : Non
Pas d'informations supplémentaires disponibles	

### 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

#### Transport par voie terrestre

Aucune donnée disponible

#### Transport maritime

Aucune donnée disponible

### 14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Non applicable

# Compressor Oil 68

## Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2020/878

### RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

#### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

##### 15.1.1. Réglementations UE

Ne contient pas de substance soumise à restrictions selon l'annexe XVII de REACH

Ne contient aucune substance de la liste candidate REACH

Ne contient aucune substance listée à l'Annexe XIV de REACH

Ne contient aucune substance soumise au règlement (UE) n° 649/2012 du Parlement européen et du Conseil du 4 juillet 2012 concernant les exportations et importations de produits chimiques dangereux.

Ne contient aucune substance soumise au règlement (UE) n° 2019/1021 du Parlement européen et du Conseil du 20 juin 2019 concernant les polluants organiques persistants

##### 15.1.2. Directives nationales

###### Pays-Bas

SZW-lijst van kankerverwekkende stoffen : Naphta solvant (pétrole), aromatique lourd est listé

SZW-lijst van mutagene stoffen : Naphta solvant (pétrole), aromatique lourd est listé

SZW-lijst van reprotoxische stoffen – Borstvoeding : Aucun des composants n'est listé

SZW-lijst van reprotoxische stoffen – Vruchtbaarheid : Aucun des composants n'est listé

SZW-lijst van reprotoxische stoffen – Ontwikkeling : Aucun des composants n'est listé

#### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pas d'informations complémentaires disponibles

### RUBRIQUE 16: Autres informations

#### Indications de changement:

Rubrique	Élément modifié	Modification	Remarques
	Remplace la fiche	Modifié	
	Date de révision	Modifié	
	Commentaires (avant la composition)	Ajouté	
2.2	Phrases EUH	Ajouté	
2.2	Conseils de prudence (CLP)	Modifié	
3	Composition/informations sur les composants	Modifié	
4.1	Après contact avec la peau	Modifié	
4.1	Après ingestion	Modifié	
4.1	Après contact oculaire	Modifié	
4.2	Après contact avec la peau	Ajouté	
4.2	Après inhalation	Ajouté	
4.2	Après ingestion	Ajouté	
4.2	Après contact oculaire	Ajouté	
5.1	Moyens d'extinction appropriés	Modifié	
5.3	Mesures de précaution contre l'incendie	Ajouté	
5.3	Protection en cas d'incendie	Ajouté	
5.3	Instructions de lutte contre l'incendie	Ajouté	
6.1	Équipement de protection	Ajouté	
6.1	Équipement de protection	Ajouté	
6.2	Précautions pour la protection de l'environnement	Modifié	
6.3	Autres informations	Ajouté	



# Compressor Oil 68

## Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2020/878

6.3	Pour la rétention	Modifié	
6.3	Procédés de nettoyage	Modifié	
7.1	Dangers supplémentaires lors du traitement	Ajouté	
7.1	Précautions à prendre pour une manipulation sans danger	Ajouté	
7.1	Température de manipulation	Ajouté	
7.1	Mesures d'hygiène	Modifié	
7.2	Mesures techniques	Ajouté	
7.2	Température de stockage	Modifié	
7.2	Lieu de stockage	Modifié	
8.2	Protection des voies respiratoires	Modifié	
8.2	Protection de la peau et du corps	Modifié	
10.1	Réactivité	Modifié	
10.2	Stabilité chimique	Modifié	
10.3	Possibilité de réactions dangereuses	Ajouté	
10.4	Conditions à éviter	Modifié	
10.5	Matières incompatibles	Modifié	
10.6	Produits de décomposition dangereux	Modifié	
12.2	Persistance et dégradabilité	Ajouté	
13.1	Indications complémentaires	Ajouté	

Texte intégral des phrases H et EUH:	
Acute Tox. 4 (Oral)	Toxicité aiguë (par voie orale), catégorie 4
Aquatic Acute 1	Dangereux pour le milieu aquatique — Danger aigu, catégorie 1
Aquatic Chronic 1	Dangereux pour le milieu aquatique — Danger chronique, catégorie 1
Aquatic Chronic 2	Dangereux pour le milieu aquatique — Danger chronique, catégorie 2
Aquatic Chronic 3	Dangereux pour le milieu aquatique — Danger chronique, catégorie 3
Asp. Tox. 1	Danger par aspiration, catégorie 1
Carc. 2	Cancérogénicité, catégorie 2
Skin Irrit. 2	Corrosif/irritant pour la peau, catégorie 2
Skin Sens. 1	Sensibilisation cutanée, catégorie 1
STOT RE 2	Toxicité spécifique pour certains organes cibles — Exposition répétée, catégorie 2
STOT SE 3	Toxicité spécifique pour certains organes cibles — Exposition unique, catégorie 3, Effets narcotiques
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H304	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H336	Peut provoquer somnolence ou vertiges.
H351	Susceptible de provoquer le cancer.
H373	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

# Compressor Oil 68

## Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2020/878

EUH208	Contient Arylamine. Peut produire une réaction allergique.
--------	--

SDS MPM REACH

*Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et décrivent le produit pour les seuls besoins de la santé, de la sécurité et de l'environnement. Elles ne devraient donc pas être interprétées comme garantissant une quelconque propriété spécifique du produit.*